

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 6 JUILLET 2020

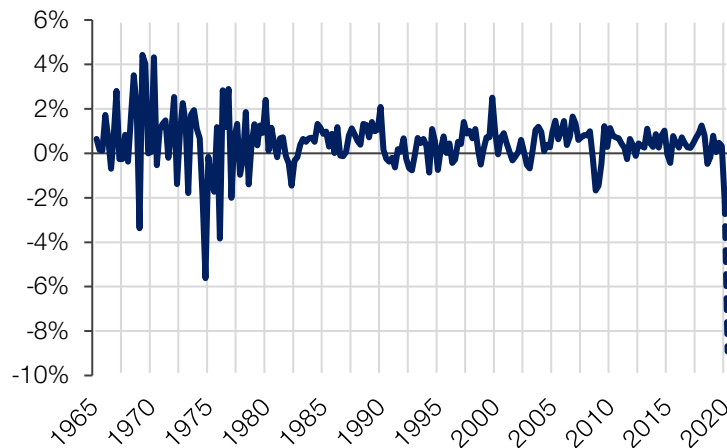
Daniel Lampart

Stabiliser la conjoncture, renforcer le pouvoir d'achat

L'effondrement économique mondial provoqué par la crise du coronavirus est sans précédent. Dans les pays où le chômage partiel n'existe pas comme aux États-Unis, le taux de chômage monte en flèche. En Suisse, les mesures de stabilisation ont permis d'éviter une telle catastrophe. Entendue par le Conseil fédéral, la revendication syndicale de mettre en place une garantie des salaires pour préserver les emplois et la liquidité des entreprises y a contribué de manière décisive.

Croissance du PIB réel

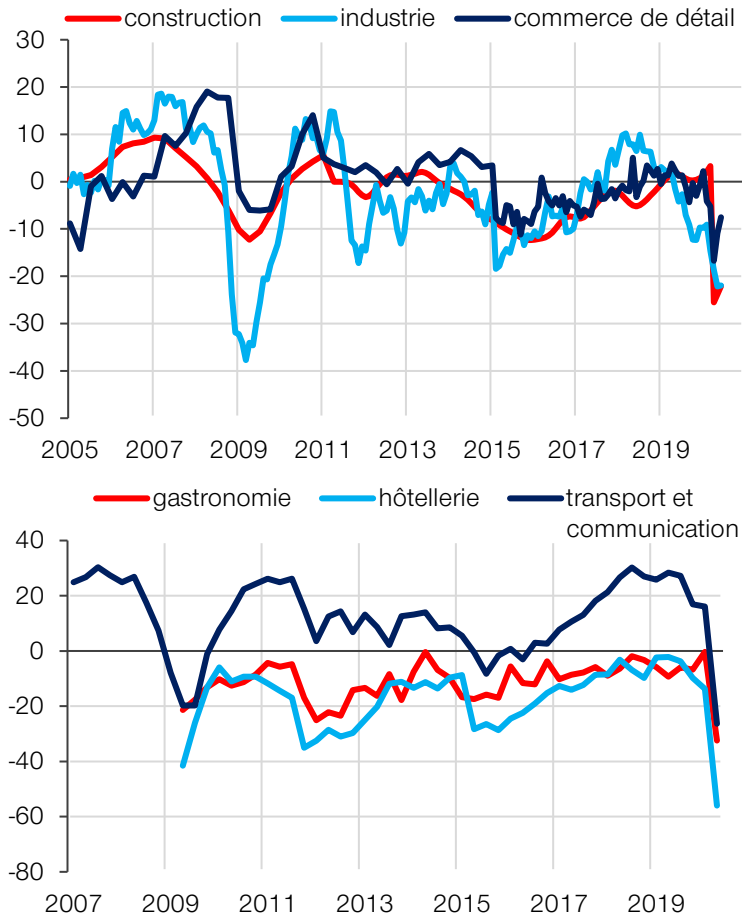
(Évolution par rapport au trimestre précédent, prévision KOF 2^{ème} trimestre 2020)



Grâce à la réouverture des secteurs fermés de l'économie (restaurants, magasins), la situation s'est un peu détendue en mai et juin. Mais les capacités de l'économie restent sous-exploitées. Les perspectives d'emploi sont très préoccupantes, c'est-à-dire qu'elles sont globalement plus mauvaises que pendant la crise financière. Les entreprises de la plupart des secteurs prévoient de supprimer de nombreux emplois.

Prévision pour l'emploi ces 3 prochains mois

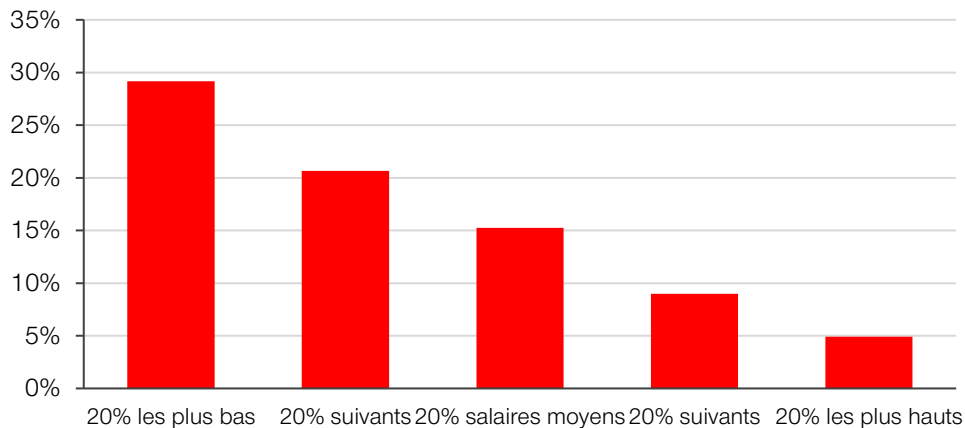
(Solde selon l'enquête du KOF, variations saisonnières corrigées)



Du côté des causes, il y a d'une part l'anémie de la conjoncture économique mondiale, la forte limitation du tourisme international et la réticence des entreprises à investir. Il y a d'autre part le pouvoir d'achat affaibli en Suisse. Le chômage a fortement augmenté depuis mars et le chômage partiel ne compense qu'une partie du revenu, une situation exacerbée par le fait que les personnes à bas salaires sont particulièrement touchées par la crise. Elles n'ont pratiquement pas de réserves financières. De plus, de nombreux ménages ont déjà payé des voyages à l'étranger avant la crise du coronavirus, et certains constatent aujourd'hui qu'ils doivent faire une croix sur ces dépenses.

Part de salarié-e-s au chômage partiel selon le niveau salarial dans les branches

« Dans les 20 % de branches aux salaires les plus bas, 30 % des employé-e-s sont au chômage partiel »

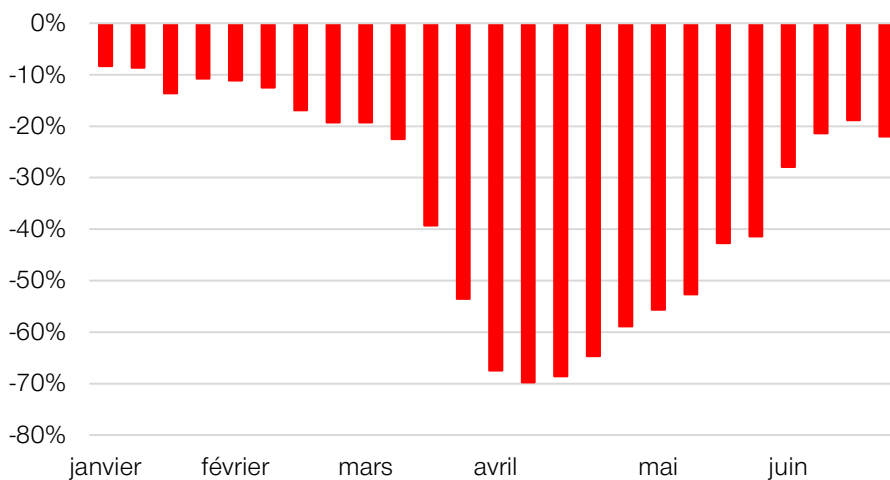


La menace de licenciements pourrait déclencher une tendance à la baisse de la consommation. Les personnes perdant leur emploi ont moins de revenus. Cela a un impact négatif sur la consommation, ce qui peut entraîner d'autres licenciements. Il faut empêcher une telle spirale baissière.

Des signes indiquent déjà que la consommation privée a tendance à s'essouffler, après une flambée lors de la réouverture des magasins en mai, en particulier pour les biens de consommation durables. Après une reprise, les nouvelles immatriculations de voitures par exemple restent en dessous du niveau de l'année précédente, bien que depuis la crise du coronavirus la tendance soit à plus de voitures et à moins de transports publics. Après le pic de mai/juin, les opérations par cartes de débit et les retraits d'espèces augmentent à un rythme légèrement plus lent.

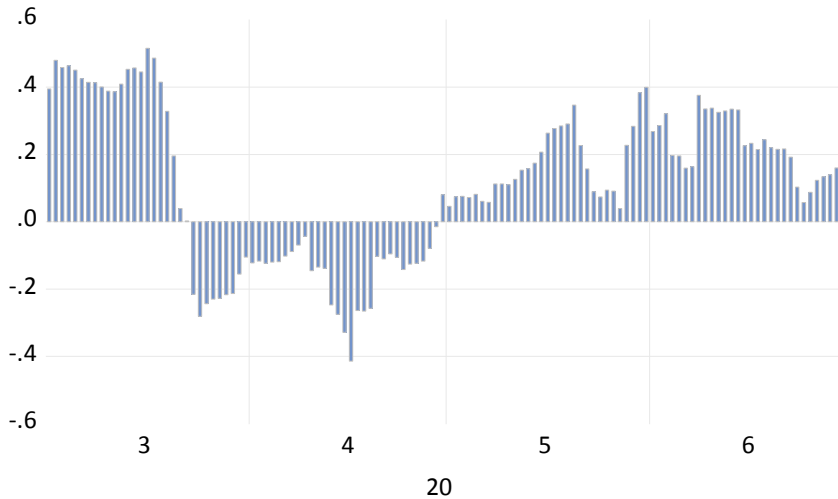
Nouvelles immatriculations de voitures

(Évolution par rapport à l'année précédente, moyenne sur trois jours)



Opérations par cartes de débit dans le commerce stationnaire et retraits d'espèces

(Évolution par rapport à l'année précédente, moyenne sur sept jours)

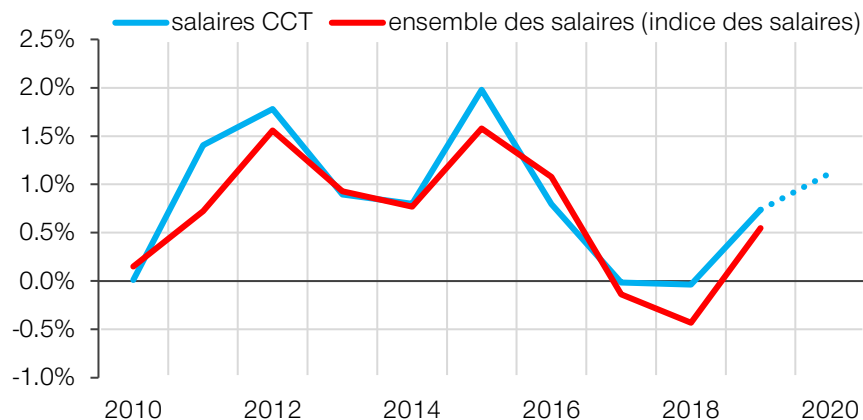


Évolution insatisfaisante des revenus déjà avant la crise

La croissance des salaires et revenus de nombreux ménages à faibles et moyens revenus était déjà insuffisante avant la crise. La croissance salariale a été modeste, bien que les salaires des conventions collectives de travail aient augmenté un peu plus vite que l'ensemble des salaires. Parallèlement, les primes d'assurance maladie dévorent une part de plus en plus importante du revenu des ménages. C'est ce que montre en détail le récent rapport de l'USS sur la répartition des revenus et de la fortune.

Croissance des salaires réels

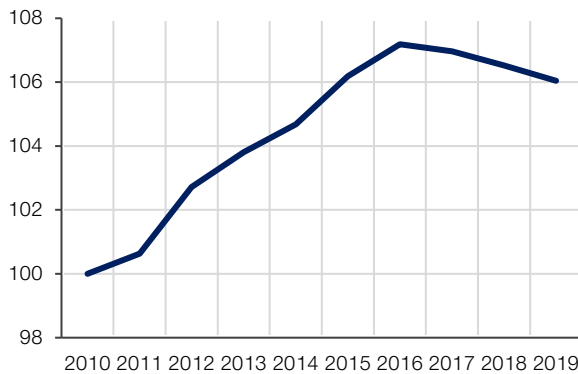
(Évolution par rapport à l'année précédente en pourcent, 2020 évaluation USS)



Les branches aux salaires les plus bas ont récemment pris du retard, ce qui est inquiétant. Parmi elles se trouvent précisément celles qui sont particulièrement touchées par la crise du coronavirus, comme certains secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration ou d'autres services (culture, centres de fitness, coiffeurs, etc.). Depuis 2016, les salaires y ont diminué de 1,1 %. L'écart avec les salaires les plus élevés augmentent. Aujourd'hui déjà, les bas salaires doivent travailler environ dix fois plus pour gagner le même salaire que les plus hauts salaires.

Croissance des salaires réels dans les branches à bas salaires

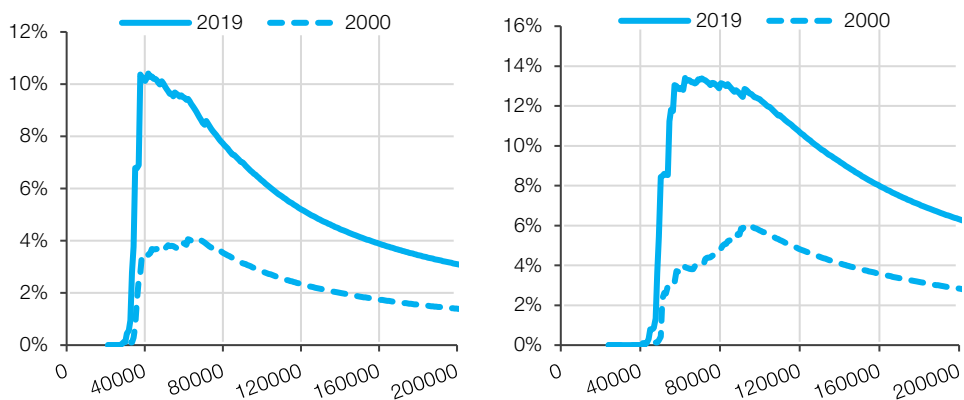
(selon l'indice des salaires de l'OFS, 2010=100)



A cause des primes d'assurance maladie par tête, la situation des revenus des personnes à faible et moyen revenu s'est encore détériorée. Les réductions de primes n'ont pas suivi la forte augmentation des primes d'assurance maladie. De nos jours, de nombreuses personnes doivent dépenser plus du dixième de leur salaire brut pour l'assurance maladie.

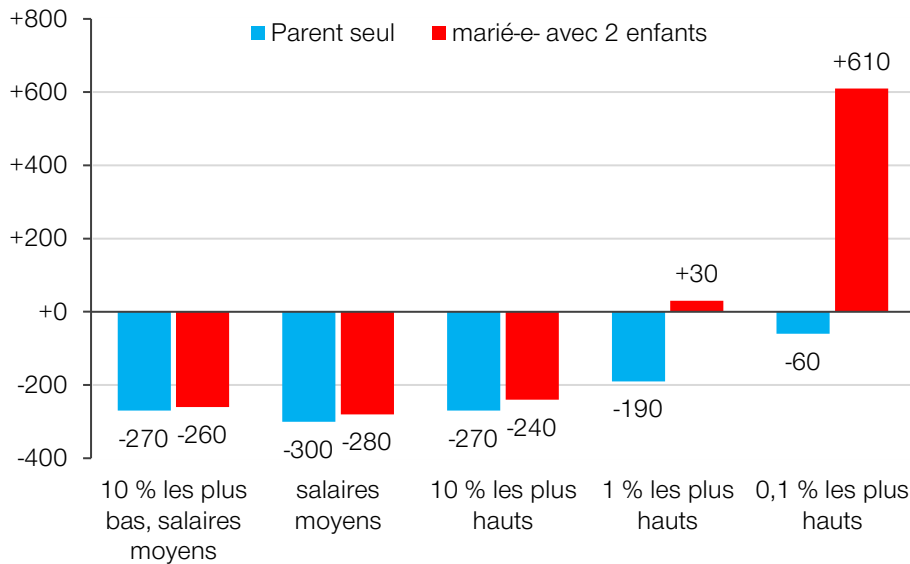
Caisses maladie – Charge des primes nettes 2000-2019

(Parent seul avec un enfant (gauche), couple avec deux enfants (droite), en % du salaire brut)



La conséquence est que le pouvoir d'achat a connu une évolution très inégale. Les personnes aux plus hauts salaires disposent aujourd'hui de beaucoup plus d'argent pour vivre qu'en 2000, tandis que les 10 % des personnes aux salaires les plus bas ont connu une légère baisse de leur revenu net.

Évolution du revenu disponible 2000 - 2019 (en francs réels)



Combatte la crise – renforcer le pouvoir d'achat des personnes à bas salaires

Jusqu'ici, la garantie des salaires via le chômage partiel facilité et l'assurance perte de gain (APG) ont empêché le pire. Mais d'autres mesures sont nécessaires rapidement pour éviter une hausse du chômage et des situations sociales difficiles : un renforcement du pouvoir d'achat à l'intérieur du pays et une amélioration de la protection sociale en cas de perte d'emploi. L'USS demande donc :

- La distribution des réserves d'assurance maladie à la population. Aujourd'hui, les réserves s'élèvent à plus de 9 milliards de francs, dont une grande partie a été constituée comme prévoyance contre la pandémie. La réalité actuelle montre que ces réserves ne sont pas utilisées.
- Une augmentation à 100 % de l'indemnisation de chômage partiel pour les personnes à bas salaires. Aujourd'hui, 80 % du salaire moyen est versé, bien que les cadres les mieux rémunérés subissent moins le chômage partiel que le personnel.
- Le maintien de l'assurance en cas de perte d'emploi dans la caisse de pension actuelle pour les personnes âgées de 58 ans et plus. Le Conseil fédéral doit faire entrer rapidement en vigueur cette décision parlementaire, pour que le personnel âgé licencié ne perde pas également son droit à une rente de la caisse de pension.
- La renonciation aux mesures d'économie de la Confédération, des cantons et des communes, qui disposent de larges réserves à hauteur de plusieurs milliards, pouvant désormais être restituées à la population.
- Des fonds supplémentaires de la Confédération pour les structures d'accueil pour enfant, afin que ces structures soient maintenues et que les coûts pour les familles baissent.

- La revitalisation des activités culturelles par la Confédération, les cantons et les communes. Sinon, la fermeture de certaines parties du secteur culturel menace d'entraîner un appauvrissement culturel à long terme de la Suisse.
- La prévention des arrivées en fin de droit. La prolongation de l'indemnité journalière de l'AC expire à la fin août. Le Conseil fédéral doit décider d'une prolongation aussi vite que possible pour éviter à de nombreuses personnes au chômage de sombrer dans une situation très difficile.

De plus, le secteur public doit dans la mesure du possible avancer des projets de construction pour compenser le recul des constructions pour l'économie. Et la Banque nationale suisse doit viser activement une dévaluation du franc, qui reste fortement surévalué.